



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

DÉCLARATION LIMINAIRE FSU

CHSCT-D62 du 24 septembre 2020

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les représentants des personnels,

Il nous apparaît important, avant de débiter cette séance, de clarifier la méthode de travail afin de répondre pleinement à son objet de retour d'expérience. Nous aurions aimé, dans ce cadre, recevoir, comme il était convenu, les données exposées en séances, en juin et début septembre.

En effet, nous ne devons pas faire l'économie d'une analyse concertée de la situation depuis le mois de mars afin d'exercer pleinement notre mission à savoir l'analyse des risques professionnels et des conditions de travail. C'est en ce sens que le CHSCT contribuera à la protection de la santé et à la sécurité de l'ensemble des personnels et participera à l'amélioration de leurs conditions de travail.

Dans tous les cas, les données récapitulatives et régulières sur l'évolution de la situation sanitaire dans les structures de notre compétence territoriale (qui peuvent tenir lieu de document de travail ainsi que les instances de dialogue depuis mars) doivent nous aider à prévenir les risques professionnels et sanitaires et à améliorer les conditions de travail des personnels.

C'est pourquoi nous vous interrogeons sur les points suivants :

1. Quels sont les bilans et analyses de la DSDEN-62 sur les périodes de confinement, déconfinement et préparation de rentrée ?
2. Quels sont, pour l'institution, les points d'appui et points à améliorer qui ressortent de ces bilans et analyses ?
3. L'actuel plan de prévention est-il ou va-t-il être ajusté et réorganisé en conséquence ?
4. Comment comptez-vous, par exemple, agir pour faire face : au besoin accru de remplaçants tous métiers et fonctions confondus ; au manque flagrant d'équipements sanitaires avec points d'eau dans beaucoup de structures, au manque de gel hydro alcoolique et de produits virucides dans un nombre important de cas, au problème récurrent de mise à disposition de masques aux personnels ; au passage éventuel en « hypothèse 2 » (information/communication, mise en œuvre, etc.) ?

En cas de covid+ , on peut comprendre que les situations sanitaires locales soient prises en compte mais les injonctions contradictoires, ordres et contres-ordres donnés parfois en moins de 48h, parfois le temps d'un week-end, ne peuvent qu'aggraver anormalement le stress des personnels comme des usagers. Nous demandons à ce que la souhaitable adaptabilité ne tourne pas en néfaste versatilité.

Concernant le 1^{er} degré, le ministre de la santé a annoncé un nouvel assouplissement du protocole. Les adultes ou les autres enfants côtoyant un élève testé positif ne seront plus considérés comme cas contact, cela alors même que l'épidémie repart et que les fermetures de classe se multiplient.

La redéfinition des cas contacts au sein des écoles pour maintenir une scolarité coûte que coûte fait courir le risque d'une exposition à la contamination des élèves, personnels et usagers.

Le ministre cible la famille comme unique lieu de contamination, alors que les connaissances scientifiques sur le pouvoir contaminant et la contagiosité des enfants ne sont pas arrêtées.

Alors qu'il faudrait mettre en œuvre le plan de continuité pédagogique en cas de circulation très active du virus permettant de maintenir les apprentissages et d'assurer la protection des élèves et des personnels, le gouvernement persiste dans ses égarements et ses contradictions.

Enfin, la santé des personnels de l'Éducation Nationale, comme celle de toute la population, dépend beaucoup de la qualité du service public hospitalier... Nous ne pouvons donc que nous insurger contre la promulgation en date du 3 septembre, quelques semaines après le « Ségur de la Santé », du décret n°2020-1106 dont l'objet est de gérer les suppressions d'emplois et postes dans la Fonction Publique Hospitalière !